

# Sortir de l'illusion

Que l'éolien, la plus mature des énergies renouvelables, soit une alternative à considérer, c'est une certitude que personne de sensé ne songe à contester !

« *Sauvons le Climat* » a déjà expliqué pourquoi cette perspective ne peut, éventuellement, se concevoir que dans une région dotée de centrales au charbon, fuel ou gaz (cas des Danemark, Allemagne et Espagne, pays européens leaders de l'éolien ; ou en Corse, ou dans nos DOM-TOM) mais qu'elle n'aurait aucun avantage écologique chez nous puisque la production d'électricité de l'hexagone ne produit pratiquement pas de gaz à effet de serre.

## Allons plus loin : une sortie du nucléaire est-elle possible ?

Au soir du 17 mars (à 16 h 48 exactement), « *Sortir du nucléaire* » a sorti un triomphant communiqué, tonitrué sur les ondes et complaisamment relayé sans contradiction par les médias, dont est extrait l'avant-dernier paragraphe suivant : « *Le premier réacteur EPR coûterait au minimum 3,3 milliards d'euros, payés directement par les consommateurs d'EDF. L'étude du cabinet d'étude d'experts indépendants "Les sept vents du Cotentin" montre que cette même somme permettrait de produire autant d'électricité à partir d'énergies renouvelables et de créer 15 fois plus d'emplois.* » **Chiche !**

ooooo

Sachant que l'investissement requis pour la conception, la construction et la mise en service de 1 kW éolien <sup>1</sup> tourne autour de 1300 €, il serait effectivement possible, avec « *cette même somme* », de construire un ensemble éolien de  $3300 / 1,3 = 2540$  **MW installés.**

**Observons ce qui se passerait concrètement si les coups de force de ces activistes venaient à triompher :**

- 1) en France, le vent souffle convenablement environ 2 300 heures par an , donc la solution alternative des « *Sept vents du Cotentin* » pourrait produire, en moyenne annuelle,  $2300 \times 2500 = 5,8$  TWh, c'est-à-dire **même pas moitié moins que l'EPR** (12,9 TWh <sup>2</sup>). La durée de vie d'une éolienne est estimée à 15 années, celle de l'EPR sera de ~~40~~ **60** ans. L'alternative éolienne produirait donc  $15 \times 5,8 = 87,6$  TWh au lieu de  $60 \times 12,9 = 774$  TWh, soit presque **9 fois moins d'énergie sur sa durée de vie,**
- 2) pour produire chaque année autant que l'EPR, il faudrait en fait installer plus de 5500 MW. soit 1100 éoliennes du type le plus puissant (la « 5M » de l'Allemand Repower), dotées de mâts de 120 mètres et dont les pales culminent à **183 mètres de hauteur, sur 550 km<sup>2</sup> environ** <sup>3</sup>,
- 3) et aussi presque **tripler les lignes électriques** (encore plus de pylônes) pour passer, les jours de vent favorable, une puissance presque triple de celle, quasi-constante, délivrée par le réacteur honni !
- 4) le prix de revient de l'EPR est estimé par le Ministère de l'Industrie à 0,045 €/kWh mais EDF <sup>4</sup> est obligée d'acheter l'énergie éolienne, l'énergie renouvelable la plus économique à ce jour, à 0,0835

---

<sup>1</sup> Sur terre, ce qui est le cas des éoliennes opérationnelles en France. Comme l'éolien industriel est indéniablement mature, cette technologie cumulant plus de 75000 MW dans le monde, il y a peu d'espoir que les coûts baissent significativement (actuellement ils ne cessent de monter, les subventions nourrissant l'inflation). Par ailleurs, les experts s'accordent sur un montant double en *offshore* mais on manque totalement de recul sur cette filière.

Rq. : toutes les données utilisées sont issues de l'ADEME, et corroborées par la Commission de Régulation de l'Energie, instance indépendante installée par la loi du 10 février 2000 (qui institua aussi l'obligation d'achat des énergies renouvelables).

<sup>2</sup> L'EPR a une puissance de 1600 MW et est disponible à 92%. Pouvant donc fonctionner 8059 heures/an, il produira, en moyenne, 12,9 TWh (milliards de kWh).

<sup>3</sup> Trois fois la hauteur de Notre-Dame de Paris, sur une surface équivalent au dixième du département de la Manche !!!

<sup>4</sup> Loi sus-dite, complétée par les arrêtés tarifaires « Cochet » (juin 2001) et « Olin-Loos » (juillet 2006). A noter toutefois que l'éolien est la moins chère des énergies renouvelables pour produire de l'électricité. Le tarif d'achat de l'*offshore* a été fixé à 0,132 €/kWh, pendant 20 ans.

€/kWh. Les « **consommateurs d'EDF** » paieront donc presque double, sûrement ravis de la sollicitude de « *Sortir du nucléaire* » à leur égard ?

- 5) et puis, si cette paradisiaque « *ferme* » éolienne était bâtie, elle procurerait de l'emploi, certes : au mieux à 600 personnes <sup>5</sup>, c'est-à-dire **pas plus d'emplois permanents que le réacteur abhorré**. Est-il besoin de préciser que, du fait de notre maîtrise industrielle, les emplois requis par la construction de l'EPR en usines et sur le site de Flamanville, seraient, eux, évidemment situés en France pour la plupart ?
- 6) enfin, il est important de savoir que lorsque le vent est nul, insuffisant ou trop fort, il faut absolument avoir recours à une énergie de substitution à celle, défaillante, des éoliennes, qui, à défaut de nucléaire, ne peut provenir que de la combustion des fossiles (gaz, pétrole, charbon, lignite),
- 7) les variations de leur production étant indépendantes du nombre d'éoliennes implantées, l'exploitation d'un fort contingent de centrales hautement productrices de CO2 (pour ne rien dire des autres gaz dangereux et particules pathogènes) deviendrait indispensable pour assurer la survie du pays, ce qui mettrait en grand danger toute la nature ainsi que nos générations futures,
- 8) et n'oublions pas que, le prix auquel vont bientôt être vendus les combustibles fossiles s'ajoutant à celui, très élevé, de la production éolienne, l'utilisation de l'électricité deviendrait un signe extérieur de richesse réservé aux classes les plus aisées, voire tout simplement aux gens vraiment riches.

ooooo

Nous concluons en notant :

- avec un brin d'humour, que « *Sortir du Nucléaire* » voit toujours Large (comme l'auteur du rapport de complaisance sur l'EPR<sup>6</sup> pour Greenpeace) mais n'a pas les bons ordres de grandeur ;
- 
- mais, sans rire, qu'il serait temps pour Stéphane Lhomme et ses « **765 associations** » de **sortir de l'illusion**.

---

<sup>5</sup> Total annonçait, le 8/12/2005 (selon l'AFP, reprise par *Enerpresse*), que son « *plus grand projet éolien à terre en France [...] devrait générer une vingtaine [d'emplois] pendant la phase d'opération* » (30 éoliennes de 3 MW, en Aveyron).

<sup>6</sup> Voir communiqué de « Sauvons le Climat » du .

# Sortir du mensonge

Que l'éolien, la plus mature des énergies renouvelables, soit une alternative à considérer, c'est une certitude que personne de sensé ne songe à contester !

« *Sauvons le Climat* » a déjà expliqué pourquoi cette perspective ne peut, éventuellement, se concevoir que dans une région dotée de centrales au charbon, fuel ou gaz (cas des Danemark, Allemagne et Espagne, pays européens leaders de l'éolien ; ou en Corse, ou dans nos DOM-TOM) mais qu'elle n'aurait aucun avantage écologique chez nous puisque la production d'électricité de l'hexagone ne produit pratiquement pas de gaz à effet de serre.

## Allons plus loin : une sortie du nucléaire est-elle possible ?

Au soir du 17 mars (à 16 h 48 exactement), « *Sortir du nucléaire* » a sorti un triomphant communiqué, tonitrué sur les ondes et complaisamment relayé sans contradiction par les médias, dont est extrait l'avant-dernier paragraphe suivant : « *Le premier réacteur EPR coûterait au minimum 3,3 milliards d'euros, payés directement par les consommateurs d'EDF. L'étude du cabinet d'étude d'experts indépendants "Les sept vents du Cotentin" montre que cette même somme permettrait de produire autant d'électricité à partir d'énergies renouvelables et de créer 15 fois plus d'emplois.* » **Chiche !**

o o o o o

Sachant que l'investissement requis pour la conception, la construction et la mise en service de 1 kW éolien <sup>7</sup> tourne autour de 1300 €, il serait effectivement possible, avec « *cette même somme* », de construire un ensemble éolien de 3300 / 1,3 = **2540 MW installés**.

## Observons ce qui se passerait concrètement si les coups de force de ces activistes venaient à triompher :

- 1) en France, le vent souffle convenablement environ 2 300 heures par an , donc la solution alternative des « *Sept vents du Cotentin* » pourrait produire, en moyenne annuelle, 2300 x 2500 = 5,8 TWh, c'est-à-dire **même pas moitié moins que l'EPR** (12,9 TWh <sup>8</sup>). La durée de vie d'une éolienne est estimée à 15 années, celle de l'EPR sera de ~~40~~ **60** ans. L'alternative éolienne produirait donc 15 x 5,8 = 87,6 TWh au lieu de 60 x 12,9 = **774 TWh**, soit presque **9 fois moins d'énergie sur sa durée de vie**,
- 2) pour produire chaque année autant que l'EPR, il faudrait en fait installer plus de 5500 MW. soit 1100 éoliennes du type le plus puissant (la « 5M » de l'Allemand Repower), dotées de mâts de 120 mètres et dont les pales culminent à **183 mètres de hauteur, sur 550 km<sup>2</sup> environ** <sup>9</sup>,
- 3) et aussi presque **tripler les lignes électriques** (encore plus de pylônes) pour passer, les jours de vent favorable, une puissance presque triple de celle, quasi-constante, délivrée par le réacteur honni !
- 4) le prix de revient de l'EPR est estimé par le Ministère de l'Industrie à 0,045 €/kWh mais EDF <sup>10</sup> est obligée d'acheter l'énergie éolienne, l'énergie renouvelable la plus économique à ce jour, à 0,0835

<sup>7</sup> Sur terre, ce qui est le cas des éoliennes opérationnelles en France. Comme l'éolien industriel est indéniablement mature, cette technologie cumulant plus de 75000 MW dans le monde, il y a peu d'espoir que les coûts baissent significativement (actuellement ils ne cessent de monter, les subventions nourrissant l'inflation). Par ailleurs, les experts s'accordent sur un montant double en *offshore* mais on manque totalement de recul sur cette filière.

Rq. : toutes les données utilisées sont issues de l'ADEME, et corroborées par la Commission de Régulation de l'Energie, instance indépendante installée par la loi du 10 février 2000 (qui institua aussi l'obligation d'achat des énergies renouvelables).

<sup>8</sup> L'EPR a une puissance de 1600 MW et est disponible à 92%. Pouvant donc fonctionner 8059 heures/an, il produira, en moyenne, 12,9 TWh (milliards de kWh).

<sup>9</sup> Trois fois la hauteur de Notre-Dame de Paris, sur une surface équivalent au dixième du département de la Manche !!!

€/kWh. Les « **consommateurs d'EDF** » paieront donc presque double, sûrement ravis de la sollicitude de « *Sortir du nucléaire* » à leur égard ?

- 5) et puis, si cette paradisiaque « *ferme* » éolienne était bâtie, elle procurerait de l'emploi, certes : au mieux à 600 personnes <sup>11</sup>, c'est-à-dire **pas plus d'emplois permanents que le réacteur abhorré**.  
Est-il besoin de préciser que, du fait de notre maîtrise industrielle, les emplois requis par la construction de l'EPR en usines et sur le site de Flamanville, seraient, eux, évidemment situés en France pour la plupart ?
- 6) enfin, il est important de savoir que lorsque le vent est nul, insuffisant ou trop fort, il faut absolument avoir recours à une énergie de substitution à celle, défaillante, des éoliennes, qui, à défaut de nucléaire, ne peut provenir que de la combustion des fossiles (gaz, pétrole, charbon, lignite),
- 7) les variations de leur production étant indépendantes du nombre d'éoliennes implantées, l'exploitation d'un fort contingent de centrales hautement productrices de CO2 (pour ne rien dire des autres gaz dangereux et particules pathogènes) deviendrait indispensable pour assurer la survie du pays, ce qui mettrait en grand danger toute la nature ainsi que nos générations futures,
- 8) et n'oublions pas que, le prix auquel vont bientôt être vendus les combustibles fossiles s'ajoutant à celui, très élevé, de la production éolienne, l'utilisation de l'électricité deviendrait un signe extérieur de richesse réservé aux classes les plus aisées, voire tout simplement aux gens vraiment riches.

ooooo

Nous concluons en notant :

- avec un brin d'humour, que « *Sortir du Nucléaire* » voit toujours Large (comme l'auteur du rapport de complaisance sur l'EPR<sup>12</sup> pour Greenpeace) mais n'a pas les bons ordres de grandeur ;
- mais, sans rire, qu'**il serait temps pour Stéphane Lhomme et ses « 765 associations » de sortir du mensonge.**

---

<sup>10</sup> Loi sus-dite, complétée par les arrêtés tarifaires « Cochet » (juin 2001) et « Olin-Loos » (juillet 2006). A noter toutefois que l'éolien est la moins chère des énergies renouvelables pour produire de l'électricité. Le tarif d'achat de l'*offshore* a été fixé à 0,132 €/kWh, pendant 20 ans.

<sup>11</sup> Total annonçait, le 8/12/2005 (selon l'AFP, reprise par *Enerpresse*), que son « *plus grand projet éolien à terre en France [...] devrait générer une vingtaine [d'emplois] pendant la phase d'opération* » (30 éoliennes de 3 MW, en Aveyron).

<sup>12</sup> Voir communiqué de « Sauvons le Climat » du .